



COMMUNE DE GRIGNON

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Délibération n° 20181015.01

Le quinze octobre Deux Mil Dix-Huit, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PETIT, Maire, en session ordinaire.

Étaient présent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Marcel BRUN, Dominique BRUNOD, Corinne BUSALB, Gilles CHRISTIN, Françoise DUCHINI, Martine GACHON, Bruno KARST, Marie NICASTRO, Franck PAVIOL, Brigitte PETIT, François RIEU ; formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Pierre CHAZELAS, Sylvie DAL MOLIN, Pierre DUCHINI, Bernard TARTARAT CHAPITRE.

Était excusée : Lina BLANC.

Secrétaire de Séance : Marie NICASTRO

Date de convocation : le 10 octobre 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 16 (seize)

Présents : 11 (onze)

Votants : 11 (onze)

Pour : 11 (onze)

Abstentions : 0 (zéro)

Contre : 0 (zéro)

OBJET : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°20180924.11 PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 24 SEPTEMBRE 2018

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17.
Vu la délibération n°20180924.11 portant sur l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire, prise par le Conseil municipal réuni le 24 septembre 2018.
Vu la lettre d'observations de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Albertville en date du 9 octobre 2018.*

Considérant que le Conseil municipal réuni le 24 septembre 2018 a procédé aux élections du 4^{ème} Adjoint au Maire.

Considérant que lesdites élections ne se sont pas déroulées dans les conditions législatives imposées et sont irrégulières notamment pour les raisons suivantes :

- Comptabilisation des bulletins blancs pour le calcul de la majorité absolue.
- Election de Monsieur Dominique BRUNOD au second tour à la majorité relative.

Considérant le recours gracieux de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Albertville dirigé à l'encontre de la délibération n°20180924.11.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE à l'unanimité,**

- **DE RETIRER** la délibération n°20180924.11 prise par l'Assemblée délibérante réunie le 24 septembre 2018 portant election d'un nouvel Adjoint au Maire, **annulant** ainsi l'élection de Monsieur Dominique BRUNOD au poste de 4^{ème} Adjoint au Maire.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le -----

A Grignon, le 15 octobre 2018
Madame le Maire,

Brigitte PETIT

